

Elections au conseil d'école de l'ESPE Avec la

CGT

Actions et propositions

Un syndicat interprofessionnel pour tous les personnels

La CGT, première confédération de salariés, syndique et aide tous les personnels, quels que soient leur statut et leur fonction.

La CGT propose un syndicalisme unitaire et revendicatif.

Combat

Pour le maintien d'un service

public d'éducation et

pour une école plus

démocratique et

émancipatrice

La CGT agit pour que, tous ensemble, nous luttions contre l'injustice sociale et que nous construisions une école publique plus démocratique.

Nous revendiquons l'instauration d'une coopération pédagogique qui induise une innovation permanente afin de parvenir à la motivation des jeunes en formation. Ce qui permettra d'améliorer l'efficacité du système dans le sens de l'émancipation des citoyens.

Défense individuelle et collective

La CGT, avec ses éluEs, est résolument attachée à la défense de tous les salariéEs : mutations, carrière, problèmes d'affectation et de titularisation, de reclassement...

La CGT est une force à vos côtés, pour vous défendre et conquérir de nouveaux droits.

CONTACT LOCAL

Pour les Enseignants, CPE et COP, la FERC-CGT considère que le niveau II (licence) constitue la base du recrutement. C'est une question de justice sociale et c'est aussi une question de cohérence même du parcours de formation. Les années de préparation aux concours et de stage doivent être validées par un Master 2.

Pour la FERC-CGT, la formation doit procéder d'un entrelacs permanent entre un travail universitaire adossé à la Recherche et une formation concrète à travers des périodes de stage permettant de confronter les hypothèses de travail aux situations réelles d'apprentissage dans des classes de différents niveaux ou dans différents types d'établissements. Cette confrontation à la réalité professionnelle en situation d'expérimentation fait partie intégrante du projet pédagogique. Cela suppose que le stagiaire ne soit pas intégré au fonctionnement ordinaire de l'établissement. Les stagiaires ne doivent pas être pris en compte dans l'effectif des établissements mais rester des personnels en formation.

L'ensemble des personnels intervenant dans l'Éducation nationale fait partie d'une communauté éducative. Celle-ci n'a de sens réel que si tous ses acteurs participent activement au projet éducatif. Pour la FERC-CGT, la formation doit contribuer à la construction d'une équipe éducative et, dans cet objectif, l'ensemble des personnels intervenant dans l'Éducation nationale doit être formé dans un même lieu avec des formations communes.

La FERC-CGT revendique:

- La mise en place d'une allocation d'étude pour permettre aux étudiants de financer leurs études jusqu'à l'année de stage.
- Des critères explicites concernant la validation du stage et donc la titularisation (le jury doit être dans l'obligation de motiver ses décisions de refus).
- Le droit à une formation continue prise sur 10 % du temps de travail.
- Pour les personnels de l'Education nationale, une augmentation immédiate des salaires pour tous (300 euros ou 70 points d'indice) et l'ouverture de négociations salariales.

- Un droit à la retraite à taux plein à 60 ans (avec 37,5 annuités).
- La titularisation sans condition de concours, ni de nationalité et avec une formation de tous les nontitulaires et en attendant, une offre de formation adaptée pour la préparation aux concours doit être proposée aux agents en poste (Assistants d'Education (surveillants), contractuels...).
- De réels moyens pour la prise en compte des élèves et des personnels handicapés.
- La régularisation des élèves et des personnels sans papiers.

Nous pratiquons un syndicalisme combatif, revendicatif, féministe et démocratique attaché à la défense de tous les salariéEs

Nous agissons pour :

- créer un débat permanent avec l'ensemble des personnels pour élaborer en commun des revendications
- travailler à l'unité d'action pour défendre nos acquis et gagner sur nos revendications

Vu, les candidatEs.